Recyclage ATEX niveau 1 électrique et mécanique – Chargé d'exécution

4Atex1EM

Actualisez vos compétences ATEX et sécurisez vos interventions électriques et mécaniques en atmosphères explosibles. Ce recyclage permet aux personnels d'exécution de consolider leurs connaissances, d'identifier les sources d'inflammation et d'appliquer les bonnes pratiques lors des opérations de maintenance, de dépannage ou de remplacement d'équipements en zone ATEX.
Vous souhaitez comprendre la réglementation avant de choisir une formation ? Consultez notre guide consacré aux obligations ATEX de l'employeur, au zonage 0/1/2 et 20/21/22 ainsi qu'au DRPCE.

Présentiel et/ou Distanciel
(Dates ou Participants) -

Objectifs

Cette formation vise à permettre à l'entreprise de :
1. **Maintenir à jour les compétences ATEX** des techniciens chargés d'effectuer des interventions électriques et mécaniques en atmosphères explosibles.
2. **Réduire les risques d'explosion, d'incident et d'accident** liés à une mauvaise identification des dangers ou à des pratiques d'intervention inadaptées.
3. **Sécuriser les opérations de maintenance, de dépannage et de remplacement** réalisées sur les équipements électriques et mécaniques implantés en zone ATEX.
4. **Prévenir les erreurs de choix, de montage ou de remise en service** susceptibles d'altérer le niveau de protection ATEX d'un équipement ou d'une installation.
5. **Renforcer la capacité des salariés à détecter et signaler les anomalies**, les dégradations et les non-conformités avant ou pendant une intervention.
6. **Contribuer au respect des procédures internes et des mesures de prévention ATEX** définies par l'entreprise dans son évaluation des risques et son organisation des travaux.
7. **Limiter les arrêts d'activité, les dommages matériels et les coûts indirects** pouvant résulter d'une intervention non maîtrisée en atmosphère explosible.

Les + métier

Recyclage ATEX 1 électrique et mécanique à Lyon : actualisez les règles et sécurisez les interventions du personnel d'exécution en zone explosive.

Public Visé

Personnels techniques chargés d'exécuter des interventions électriques et mécaniques sur des installations, équipements ou matériels situés en zone ATEX, sous la responsabilité d'une personne autorisée ou d'un responsable désigné par l'entreprise.

Pré Requis

Avoir suivi une formation initiale ATEX niveau 1 électrique et mécanique, ou un recyclage équivalent, et être en mesure de présenter l'attestation ou le certificat correspondant. Disposer des compétences techniques nécessaires aux interventions électriques et mécaniques réalisées : électricien, électromécanicien, mécanicien, instrumentiste ou technicien de maintenance.

Une copie de l'attestation ou du certificat ATEX niveau 1 électrique et mécanique antérieur doit être transmise avant l'entrée en formation.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Actualiser ses connaissances sur les mécanismes de formation d'une atmosphère explosive et les principes du zonage ATEX.
Identifier les risques d'explosion liés aux gaz, vapeurs, brouillards et poussières combustibles présents dans son environnement de travail.
Lire et interpréter le marquage ATEX des équipements électriques et mécaniques : groupe, catégorie, niveau de protection, mode de protection et classe de température.
Repérer les principales sources d'inflammation d'origine électrique, mécanique, thermique ou électrostatique pouvant être générées lors d'une intervention.
Appliquer les règles de sécurité ATEX avant, pendant et après une opération de montage, démontage, entretien, dépannage ou remplacement

d'un équipement.
Contrôler la compatibilité et l'intégrité apparente des équipements, composants, accessoires et assemblages électriques et mécaniques installés en zone ATEX.
Détecter et signaler une anomalie ou une non-conformité, mettre l'intervention en sécurité et rendre compte à la personne autorisée ou au responsable désigné.

Parcours pédagogique

1. Actualisation des connaissances ATEX
• Principes de formation d'une atmosphère explosive ;
• conditions nécessaires à une explosion ;
• caractéristiques des gaz, vapeurs, brouillards et poussières combustibles ;
• principales évolutions réglementaires, techniques et organisationnelles ;
• retour sur les incidents et situations à risque rencontrés par les participants.2. Zonage et organisation de la prévention
• Signification des zones ATEX 0, 1, 2, 20, 21 et 22 ;
• identification des zones et de leur signalisation ;
• lien entre le zonage, les substances présentes et les équipements autorisés ;
• mesures de prévention définies par l'entreprise ;
• rôle, responsabilités et limites d'intervention du personnel de niveau 1 électrique et mécanique.3. Identification des sources d'inflammation
• Étincelles et arcs électriques ;
• surfaces chaudes et échauffements ;
• électricité statique ;
• frottements, chocs, impacts et points chauds mécaniques ;
• flammes, travaux par point chaud et autres sources d'inflammation ;
• conséquences d'une intervention ou d'un outillage inadapté.4. Marquage et modes de protection ATEX
• Lecture des plaques signalétiques et des marquages ATEX ;
• groupes, catégories et niveaux de protection des équipements ;
• classes de température et groupes de gaz ou de poussières ;
• principaux modes de protection des matériels électriques ;
• principes de protection des équipements mécaniques ou non électriques ;
• vérification de la compatibilité apparente entre le matériel et la zone d'utilisation.5. Règles d'intervention électrique et mécanique
• Préparation de l'intervention et prise en compte des consignes ATEX ;
• vérification des autorisations, consignations et conditions de sécurité ;
• utilisation d'outillages, de matériels et de consommables adaptés ;
• règles applicables au montage, démontage, entretien, dépannage et remplacement ;
• préservation des caractéristiques de protection ATEX ;
• règles de remise en service après intervention.6. Contrôle des équipements et traitement des anomalies
• Contrôle visuel avant, pendant et après l'intervention ;
• repérage des détériorations, modifications et non-conformités apparentes ;
• vérification des assemblages, enveloppes, joints, presse-étoupes, liaisons et mises à la terre ;
• identification des anomalies mécaniques : usure, desserrage, frottement, échauffement ou défaut de lubrification ;
• mise en sécurité, arrêt de l'intervention et signalement à la personne autorisée ;
• traçabilité et compte rendu de l'intervention.7. Applications et évaluation des acquis
• Analyse de marquages électriques et mécaniques ;
• études de cas issues de situations professionnelles ;
• identification des sources d'inflammation et des mesures de prévention ;
• analyse d'anomalies sur des équipements ou supports illustrés ;
• QCM final et correction commentée.

Méthodes pédagogiques

La formation repose sur une **pédagogie active, participative et contextualisée**, alternant apports théoriques, échanges d'expériences et applications directement liées aux interventions électriques et mécaniques en zone ATEX.
Le formateur mobilise les méthodes suivantes :
• **méthode expositive**, pour actualiser les connaissances sur les phénomènes d'explosion, le zonage, la réglementation et les principes de protection ATEX ;
• **méthode interrogative**, au moyen de questions, de reformulations et de quiz permettant de vérifier les acquis antérieurs et de maintenir l'implication des participants ;

Moyens pédagogiques

a formation est dispensée dans une salle adaptée, équipée des moyens nécessaires à l'alternance entre apports théoriques, exercices d'application et analyses de situations professionnelles.
Les moyens pédagogiques mobilisés comprennent :
• un **ordinateur et un vidéoprojecteur ou écran de présentation** ;
• un **support pédagogique illustré** présentant les phénomènes d'explosion, le zonage, les sources d'inflammation et les règles d'intervention en zone ATEX ;
• des **photographies, schémas, vidéos et retours d'expérience** issus de situations professionnelles ;
• des **exemples de plaques signalétiques et de marquages ATEX**

• **méthode démonstrative**, pour expliquer la lecture des marquages, l'identification des modes de protection et les contrôles à effectuer sur les équipements électriques et mécaniques ;
• **méthode active**, à travers des exercices d'application, des analyses de matériels, des études de cas et des mises en situation professionnelles ;
• **analyse de situations réelles ou de retours d'expérience**, afin d'identifier les causes possibles d'une inflammation, d'un défaut de maintenance ou d'une perte de conformité ATEX ;
• **travail collaboratif**, favorisant les échanges de pratiques entre les participants et la recherche collective de mesures de prévention adaptées ;
• **évaluation formative continue**, avec correction commentée et reprise immédiate des notions insuffisamment maîtrisées.
Les situations étudiées sont adaptées, autant que possible, aux activités, aux installations, aux équipements et aux procédures de l'entreprise.

Modalités de suivi

Le suivi de la formation est assuré par le formateur tout au long de la session, au moyen de questionnements réguliers, d'exercices d'application, d'études de cas et de mises en situation portant sur les interventions électriques et mécaniques en zone ATEX.
L'assiduité des participants est contrôlée par la signature d'une **feuille d'émargement individuelle par demi-journée**, sous format papier ou électronique. La progression pédagogique et les résultats obtenus sont consignés sur les supports de suivi et les grilles d'évaluation utilisés par le formateur.
Un bilan individuel est réalisé à l'issue de la formation afin de préciser les compétences maîtrisées, les éventuels points à renforcer et les conditions d'application en situation professionnelle.
À la fin de la session, chaque participant complète un **questionnaire de satisfaction à chaud**. Une **attestation de fin de formation** précisant l'intitulé, la durée, les objectifs suivis et les résultats de l'évaluation est remise au participant, sous réserve de sa présence à l'ensemble de la formation.Moyens de suivi mobilisés

• vérification préalable des prérequis et du justificatif de formation ATEX antérieure ;
• feuille d'émargement signée par demi-journée ;
• suivi de la progression par le formateur ;
• grille d'observation lors des exercices et études de cas ;
• enregistrement des résultats du QCM et de l'évaluation pratique ;
• bilan individuel de fin de formation ;
• questionnaire de satisfaction ;
• attestation de fin de formation et, le cas échéant, relevé des résultats.

électriques et mécaniques ;
• des **échantillons, composants ou équipements ATEX**, lorsqu'ils sont disponibles, permettant d'identifier les modes de protection, les détériorations et les anomalies apparentes ;
• des **fiches techniques, notices fabricants, plans de zones et documents de travail** utilisés lors des exercices ;
• des **études de cas et fiches de mise en situation** adaptées aux activités des participants ;
• des **tablettes tactiles ou supports papier** pour les quiz et l'évaluation finale ;
• un **livret ou support de formation remis aux participants**, sous format papier ou numérique.
Lorsque la formation est organisée en intra-entreprise, les équipements, procédures, documents et situations propres à l'établissement peuvent être intégrés aux exercices, sous réserve de leur mise à disposition et de leur compatibilité avec les objectifs pédagogiques.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialisé en prévention des risques ATEX, disposant d'une solide expérience professionnelle dans les environnements industriels à atmosphères explosibles et d'une expertise technique dans les domaines électrique et mécanique.

Méthodes et modalités d'évaluation

Les acquis sont évalués tout au long de la formation au moyen de questionnements oraux, d'exercices d'application, d'études de cas et d'analyses de situations professionnelles portant sur les installations électriques et mécaniques en zone ATEX.
Une **évaluation finale individuelle** est réalisée sous la forme :
• d'un **QCM sur tablette tactile** permettant de vérifier l'actualisation des connaissances théoriques ;
• d'exercices pratiques ou d'une étude de cas portant notamment sur la lecture d'un marquage ATEX, l'identification des sources d'inflammation, le contrôle de la compatibilité apparente d'un équipement et l'application des règles d'intervention ;
• d'une observation du participant à partir d'une grille de critères définie par le formateur.
La validation est prononcée lorsque le participant obtient **au minimum 70 % de bonnes réponses au QCM** et démontre une maîtrise satisfaisante des règles de sécurité lors des exercices pratiques. Une correction commentée est réalisée avec le formateur.
En cas de résultat insuffisant, une réévaluation ciblée peut être organisée après reprise des points non acquis.
Une **attestation de fin de formation** est remise au participant à l'issue du parcours.

Moyens à mettre en oeuvre

Afin de permettre la contextualisation de la formation aux risques et aux installations de l'établissement, le client met à disposition, dans la mesure du possible : une salle de formation adaptée à l'effectif, équipée de tables, chaises, prises électriques et d'un écran ou vidéoprojecteur lorsque celui-ci n'est pas fourni par EVINCEL Formation ; les plans de zonage ATEX ou extraits utiles à la formation ; les consignes, procédures et autorisations de travail applicables aux interventions électriques et mécaniques en zone ATEX ; des extraits du DRPCE, limités aux informations nécessaires à la compréhension des risques et des mesures de prévention ; des notices fabricants, fiches techniques, photographies ou exemples de marquages ATEX correspondant aux équipements présents sur le site ; si des exercices pratiques sont prévus, des équipements ou composants électriques et mécaniques représentatifs, préalablement consignés, nettoyés, rendus accessibles et placés dans des conditions garantissant la sécurité des participants ; les équipements de protection individuelle habituellement requis sur le site : chaussures de sécurité, casque, lunettes, vêtements de travail, protections auditives ou autres EPI définis par l'évaluation des risques ; les autorisations d'accès, l'accueil sécurité et, si nécessaire, l'accompagnement par un référent technique ou sécurité de l'établissement. Le client communique avant la formation les activités des participants, les types d'interventions réalisées, les équipements concernés et les principales situations à risque rencontrées afin de permettre au formateur d'adapter les études de cas.

Modalités d'accessibilité handicap

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Afin d'anticiper les besoins et d'organiser les adaptations nécessaires, le participant ou l'entreprise est invité à signaler toute situation particulière dès l'inscription auprès du référent handicap d'EVINCEL Formation.
Une étude individualisée est réalisée afin de prévoir, selon les besoins :
• l'adaptation des supports et des méthodes pédagogiques ;
• l'aménagement du rythme, des horaires ou des temps de pause ;
• l'adaptation des modalités d'évaluation ;
• l'accessibilité des locaux et des équipements ;
• la mobilisation d'une aide humaine ou technique, lorsque cela est possible.
Pour les séquences pratiques ou les visites d'installations en zone ATEX, les possibilités d'adaptation sont étudiées en tenant compte des contraintes du site, des activités professionnelles visées et des conditions de sécurité. Lorsque les adaptations nécessaires ne peuvent pas être mises en œuvre, une modalité alternative ou une orientation vers un partenaire spécialisé peut être proposée.

Durée

7.00 Heures **1** Jour

Effectif

2 à 10 participants

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €
3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Contactez-nous !

Le service Formation
Responsable pédagogique

Tél. : 0478225898
Mail : contact@evincel.fr